



Détissages « DE L'ANCIEN AU CONTEMPORAIN »
9 au 17 août 2025, Saint-Thélo

Appel à candidatures

Pour sa treizième édition de Destissages, l'association Mémoire en demeure organise avec le soutien de la commune de Saint Thélo, de la Route du Lin, du département des Côtes d'Armor et de la région Bretagne, et en collaboration avec la Maison du Forgeron, du 9 au 17 août un temps d'expositions et de rencontres entre artistes et créateurs du textile sur le thème de « **DE L'ANCIEN AU CONTEMPORAIN** ».

Objectif

Destissages est une rencontre d'artistes et de créateurs textiles au cours de laquelle ceux-ci échangent autour de leur passion, entre eux et avec le public.

Le principe des résidences est que ces échanges permettent la réalisation d'œuvres communes ou individuelles sur le thème déterminé.

Au cours de cette semaine, l'exposition thématique et des ateliers seront ouverts au public. Des démonstrations, des ateliers, des conférences seront aussi proposés.

La semaine se terminera par la présentation les vendredi après-midi, samedi et dimanche de votre travail ainsi que celui effectué en résidence et un marché des tisserands et des métalliers.

DE L'ANCIEN AU CONTEMPORAIN

Le thème de cette nouvelle édition permet une réflexion sur la réutilisation pratique ou artistique d'un ancien tissu, vêtement ou autre, pour le mettre au goût du jour.

Il laisse une grande liberté quand au choix de la nouvelle création avec ce que fut l'ancien objet.

Logistique

Deux types de candidatures sont possibles :

- **résidence** : Quelques artistes et créateurs textiles seront retenus(es). Ils passeront 9 jours à St Thélo du 9 au 17 août et pourront exposer plusieurs œuvres.
- **exposition thématique** : plusieurs autres artistes seront autorisés à exposer une seule œuvre du 9 au 17 août.

Les conditions financières sont les suivantes :

- les artistes et créateurs textiles en résidence sont nourris, logés (hébergement collectif),
- ils reçoivent pour leur monstration un montant forfaitaire de 500€.

- les artistes exposants '*thématique*', paient l'expédition, la réexpédition et l'emballage de leur œuvre.

Les œuvres exposées à Saint-Thélo sont assurées et une convention est établie entre les artistes et les organisateurs. Les œuvres peuvent être proposées à la vente. Les organisateurs ne prélèvent pas de pourcentage sur les ventes.

Programme

Le programme prévoit :

La réception des candidatures pour les résidences et l'exposition thématique le 15 avril 2025

Le Jury délibère et choisit les artistes et créateurs en résidence et les œuvres pour l'exposition.

L'arrivée des artistes/créateurs résidents est prévue le samedi 9 août 2025 » dans la matinée. Prise de contact entre participants, découvertes des lieux et installation des ateliers.

Au cours des journées des 9 au 14 août, les résidents travaillent en atelier, échangent entre participants, découvrent la région et partagent avec le public (plan horaire à définir). Les 15, 16 et 17, les résidents présentent leur travail personnel et ceux effectués pendant la semaine à l'Espace Tadashi Kawamata.

Les œuvres retenues pour l'exposition thématique doivent être acheminées à Saint-Thélo pour le 15 juillet 2025 et seront réexpédiées à partir du 20 août.

Environnement

La région de Saint-Thélo et d'Uzel est située sur la Route du Lin, au centre de la Bretagne, près de Loudéac. Riche d'un patrimoine pluriséculaire impressionnant, tant humain qu'architectural, ces villages tisserands se sont ouverts audacieusement aux arts contemporains dès les années 1980. C'est dans ce cadre que furent institués les écomusées de la Maison des Toiles (Saint-Thélo) et de l'Atelier du Tissage (Uzel). Le lien entre mémoire et création a été marqué avec une vigueur particulière par l'intervention de Tadashi Kawamata. L'architecte japonais a travaillé sur le site en 2004, 2005 et 2006, avec une équipe internationale d'étudiants, sur un financement de la Fondation de France et de l'Europe. Les maisons de tisserands qu'il a réhabilitées à Saint-Thélo autour d'un belvédère en forme de gigantesque métier à tisser sont une invitation pérenne à l'exploitation artistique de la fibre textile.

Comment postuler ?

Si vous souhaitez participer à Détissages, il vous appartient de soumettre votre candidature avant le 15 avril 2025. Les artistes et créateurs textiles peuvent postuler pour la formule « en résidence » et/ou la formule « artistes thématiques ». Dans le premier cas, ils peuvent proposer entre une à quinze pièces chacun, dans les limites maximales d'une surface murale de 2,50 m de haut x 5 m de large. Dans la formule « artistes thématiques », les artistes ne soumettent qu'une seule œuvre au jury. Les œuvres peuvent être en deux ou trois dimensions. Elles peuvent être conçues pour l'intérieur ou l'extérieur.

Complétez le formulaire ci-après, accompagné d'une photo en fichier jpeg de 200 dpi de chacune des œuvres que vous proposez. Vous devez adresser votre mail à Claire

Aubert, memoireendemeure@gmail.com. N'hésitez pas à la contacter pour toute information complémentaire. Un message vous sera adressé à réception de votre candidature. Si vous ne le recevez pas, téléphonez à Claire Aubert au 07.81.84.41.60.

Détissages 9 au 17 août 2025, Saint-Thélo.

Formulaire de candidature

Nom, prénom

Pseudonyme

Adresse postale

Adresse email

Téléphone

Année de naissance

Site ou blog personnel

**N°MDA (recommandé – joindre une photocopie du certificat d'inscription)
Ou N° SIREN (joindre l'attestation)**

Je postule pour (rayer, au besoin, la formule inutile) :

- formule « en résidence »

- formule « exposition thématique » : je ne soumetts qu'une œuvre au jury. Je m'engage à acquitter les frais d'expédition et d'emballage de mon œuvre à l'aller et au retour.

Si vous postulez pour la résidence et que vous n'êtes pas retenu(e), acceptez-vous de mettre une œuvre à disposition pour l'exposition thématique ? Oui Non

Formation (artistique ou professionnel) :

Principales expositions/salons ou interventions artistiques :

Exposé détaillé de la démarche :

Exposé concret du travail que vous vous proposez d'effectuer en présence du public au cours des ateliers (pour les artistes et créateurs textiles en résidence) :

